



Société pédagogique genevoise

Genève, le 3 juillet 2007

Monsieur  
Charles BEER  
Conseiller d'Etat en charge du DIP  
Case postale 3925  
1211 Genève 3

Séances de présentation de la direction sur le projet de nouveau fonctionnement des maîtres-ses spécialistes (MS)

Monsieur le conseiller d'Etat,

Suite aux différentes séances présentées par Mme Carmen Perrenoud Aebi concernant le projet de fonctionnement futur des MS au sein de l'école primaire genevoise, nous, MS en arts visuels, tenons à vous faire part de notre profond mécontentement.

Dans son préambule, Mme Perrenoud Aebi a mis en avant des options telles que : renforcer notre statut de MS, favoriser notre intégration dans les écoles, développer la collaboration entre MS et titulaires, diminuer le nombre d'élèves à suivre chaque année et augmenter notre temps de présence auprès des élèves. Ce sont des options que, évidemment, nous saluons.

Malheureusement les modalités proposées dans un second temps nous enlèvent la possibilité d'atteindre les objectifs de notre enseignement spécifique en arts visuels.

On nous propose de renforcer notre statut par la prise en charge de deux périodes hebdomadaires par le/la MS (au lieu d'une période, dans la situation actuelle). Mais nous comprenons ensuite que ces deux périodes se feront en pleine classe, dans la division moyenne !

Vous savez que notre objectif principal est de donner à chaque enfant les moyens de développer sa propre créativité. Ce but, nous pouvons l'honorer en atelier, mais essentiellement au moyen d'une organisation en demi-classe.

Si notre formation (écoles d'art, fréquentation des musées et expositions, notre travail d'artiste) nous donne une compétence certaine dans l'enseignement de la discipline, il est primordial aussi de nous donner les moyens d'exercer notre métier. Le projet exposé durant ces séances péjore l'enseignement de notre discipline. Il ne vise qu'un aspect économique et organisationnel ; les modèles présentés ne font que déplacer des forces sans amener des idées porteuses. D'autre part, nous avons subi, lors de ces séances, une forte pression concernant notre réévaluation de fonction, sous-entendant que notre passage à la classe 16 est soumis à l'acceptation du nouveau fonctionnement tel que présenté.

Un nouveau fonctionnement de l'école primaire est amorcé et nous avons obtenu de votre part l'assurance de pouvoir en discuter dans une commission ad hoc. Nous partagerons nos réflexions sur les options présentées durant ces séances, nous ferons des propositions fondées sur nos objectifs d'enseignement et dans l'esprit d'autonomie future des établissements.

./.

Nous attirons toutefois votre attention sur le fait que, suite à l'enquête effectuée par la SPG auprès des titulaires de classe, il est apparu très nettement que l'enseignement en demi-classe par les MS arts visuels constituait une modalité jugée indispensable dans la grande majorité des cas. C'est donc une option que nous défendrons, qui doit continuer à pouvoir être offerte, et que nous vous demandons de comprendre. Nous nous tenons bien entendu à votre disposition s'il fallait la motiver dans le détail.

Nous vous remercions de votre attention et vous prions de croire, Monsieur le conseiller d'Etat, à l'assurance de notre haute considération.

Pour la commission interne  
des MS arts visuels :

Véronique Casetta Lapiere

Pour le comité :



Olivier Baud, président

Copie à : M. Frédéric Wittwer, secrétaire général du département de l'instruction publique  
M. Didier Salamin, directeur général de l'enseignement primaire  
Mme Carmen Perrenoud Aebi, directrice du service des ressources humaines de l'ens. primaire  
Mme Viviane Renaud, responsable de l'éducation artistique division arts visuels

Annexe : résultats du questionnaire MS